



LE SPRO ? C'EST QUOI ?



La loi du 5 mars 2014 affirme un nouveau droit à l'orientation professionnelle tout au long de sa vie.
Pour garantir ce droit, la Région Centre-Val de Loire pilote depuis 2015 le **S**ervice **P**ublic **R**égional de l'**O**rientation.



LE SENS DE NOS ACTIONS



Notre engagement
« Toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle. »
(Article 22 - Loi du 5 mars 2014)



Notre objectif

Déployer un service public sur tout le territoire, dédié au droit l'orientation tout au long de la vie.



NOS ACTIONS

Journées d'interconnaissance

Événements variés pour faire découvrir les métiers et informer sur les évolutions-transitions professionnelles.

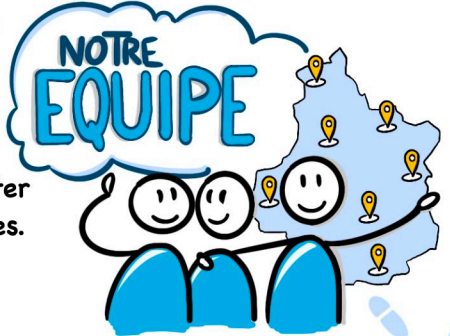
Co-construire des projets innovants

Partage de ressources, outils et méthodes.

Professionalisation et formations



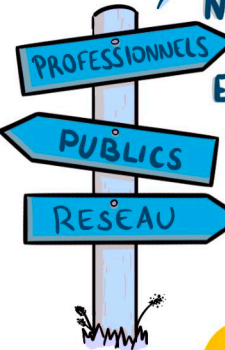
Un collectif de professionnels de l'orientation qui se forment et innovent pour mieux orienter et accompagner les évolutions professionnelles.



Une présence sur tout le territoire au plus proche des besoins.



NOS MISSIONS ET CHAMPS D'INTERVENTION



Permettre l'innovation dans les outils et méthodes d'accompagnement.



Organiser des événements sur le territoire, en direction des publics et des professionnels.